

La Lettre municipale

P1 / Nouveau Conseil Municipal

P2 / Conseil Municipal

P3 / Informations municipales

P4 / Informations municipales (suite)



Le mardi 26 mai 2020, le Conseil Municipal issu des élections du 15 mars, a procédé à sa réunion d'installation.

De gauche à droite (devant) : Jean-Sébastien PEREZ, 5^{ème} adjoint, Karine PETE, 4^{ème} adjointe, Christian BARLAGUET 1^{er} adjoint, Philippe GRAS, Maire, Christiane DEUBEL, 2^{ème} adjointe, Alain SOUBEIRAN (3^{ème} adjoint), Sandrine BELLOT-MAUROZ, Philippe CARRIERE, Martine FRISCHMANN.
De gauche à droite (derrière) : Alexandre GUILLON, Christine CROUZET, Thomas LESSELINGUE, Valérie CARREAU, Aurélie NAVARRO, Karine BENLLOCH, Romain MATTONAI, Didier VERON, Anthony VIDAL.

- Approbation, à l'unanimité, du lieu de réunion : Maison du Peuple.
- **Election du Maire** : Philippe GRAS
- **Election des Adjoints** :
 - * Christian BARLAGUET, 1^{er} Adjoint délégué aux finances, à l'administration générale et aux festivités
 - * Christiane DEUBEL, 2^{ème} Adjointe déléguée aux affaires sociales
 - * Alain SOUBEIRAN, 3^{ème} Adjoint délégué aux travaux et à la sécurité
 - * Karine PETE, 4^{ème} Adjointe déléguée à l'environnement et au Conseil Municipal Jeunes
 - * Jean-Sébastien PEREZ, 5^{ème} Adjoint délégué aux affaires scolaires et à la communication
- Approbation, à l'unanimité, des indemnités d'élus (Maire, Adjoints).
- Approbation, à l'unanimité, des délégations du Conseil Municipal au Maire.
- **Election des membres élus du C.C.A.S** :
 - * Christiane DEUBEL, Aurélie NAVARRO, Martine FRISCHMANN, Sandrine BELLOT-MAUROZ, Didier VERON
- **Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)** :
 - * Membres titulaires : Alain SOUBEIRAN, Christian BARLAGUET, Valérie CARREAU
 - * Membres suppléants Anthony VIDAL, Karine PETE, Jean-Sébastien PEREZ, membres suppléants
- **Constitution des commissions municipales** :
 - Commission « Finances » : Christian BARLAGUET, Christiane DEUBEL, Alain SOUBEIRAN, Karine PETE, Jean-Sébastien PEREZ, Sandrine BELLOT-MAUROZ, Valérie CARREAU. Christine CROUZET.
 - Commission « Culture/Festivités » : Christian BARLAGUET, Sandrine BELLOT-MAUROZ, Valérie CARREAU, Martine FRISCHMANN, Anthony VIDAL, Florence NISOLE, Karine BENNLOCH, Didier VERON. Thomas LESSELINGUE.
 - Commission « Affaires scolaires/Communication » : PEREZ Jean-Sébastien, Christian BARLAGUET, Christiane DEUBEL, Karine PETE, Aurélie NAVARRO, Romain MATTONAI, Martine FRISCHMANN, Karine BENNLOCH. Alexandre GUILLON.
 - Commission « Urbanisme/Environnement/Conseil Municipal Jeunes » : PETE Karine, Alain SOUBEIRAN, Romain MATTONAI, Aurélie NAVARRO, Philippe CARRIERE, Florence NISOLE, Anthony VIDAL, Karine BENNLOCH, Alexandre GUILLON.
 - Commission « Travaux/Sécurité » : Alain SOUBEIRAN, Christian BARLAGUET, Jean-Sébastien PEREZ, Romain MATTONAI, Philippe CARRIERE, Florence NISOLE, Anthony VIDAL, Didier VERON. Thomas LESSELINGUE.
 - Commission « Associations » : Anthony VIDAL, Christian BARLAGUET, Christiane DEUBEL, Alain SOUBEIRAN, Karine PETE, Jean-Sébastien PEREZ, Sandrine BELLOT-MAUROZ, Florence NISOLE, Christine CROUZET.
- **Election des délégués au SIVOM du Moyen Rhône** : Alain SOUBEIRAN, Philippe CARRIERE, Romain MATTONAI, Florence NISOLE.
- **Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)** :
 - * Délégués titulaires : Christian BARLAGUET, Alain SOUBEIRAN
 - * Délégués suppléants : Didier VERON, Florence NISOLE
- **Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal pour le maintien et la protection des traditions, coutumes et sites camarguais** :
 - * Délégués titulaires : Anthony VIDAL, Valérie CARREAU
 - * Délégué suppléant : Romain MATTONAU
- **Désignation du délégué élu au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS)** : Martine FRISCHAMNN
- **Désignation du correspondant « Défense »** : Florence NISOLE
- **Désignation du correspondant auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gard** : Karine BENNLOCH

INFORMATIONS MUNICIPALES



8 mai 2020



Le 75^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne s'est déroulé sans public, le Maire accompagné de ses adjoints et de représentants des Anciens Combattants ont déposé une gerbe aux Monuments aux Morts et observé une minute de silence.



Depuis le jeudi 14 mai, les écoles de Codognan ont rouvert leurs portes.

A l'école maternelle « Les Petits Loups », après l'ouverture d'une classe le 14 mai deux classes ont pu être ouvertes à compter du 25 mai accueillant un total de 14 enfants.

A l'école élémentaire « Les Cèdres », la rentrée a débuté avec l'ouverture de 3 classes puis 4 au 25 mai et enfin 5 classes à compter du 2 juin jusqu'aux vacances d'été pour une capacité de 60 élèves.

Les temps périscolaire et méridien sont assurés par la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle.

Inscription à l'école maternelle « Les Petits Loups » Année scolaire 2020/2021

L'inscription des enfants nés en 2017 s'effectue en mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile

RAMASSAGE DES VEGETAUX ET ENCOMBRANTS

Jun : Ramassage des végétaux le 2 juin et des encombrants le 8 juin
Juillet/août : pas de ramassage des végétaux ni des encombrants

Rappel de la réglementation :

Déchets verts :

- Fagots attachés pouvant être portés par un homme seul (ni trop longs, ni trop volumineux)
- Contenants de tonte percés avec anses

Les végétaux contenus dans des sacs plastiques ou mélangés avec d'autres éléments (terre, gravats) ne sont pas ramassés.

Encombrants : Il s'agit des objets volumineux provenant exclusivement d'un usage domestique, qui par leur nature, poids et dimensions, ne peuvent être transportés en déchetterie que par un véhicule adéquat.

Les contenants de gravats ne doivent pas dépasser les 60 kg et doivent être pourvus de anses.

Rappel : L'électroménager doit suivre une filière spéciale de revalorisation et n'est pas collecté lors du ramassage municipal.



A compter du 2 juin, les déchetteries communautaires d'Aubais, Uchaud et Vestric (Vergèze est actuellement fermée pour d'importants travaux pendant plusieurs semaines) fonctionneront à nouveau, sans rendez-vous, aux jours et horaires habituels soit :

De **8H30 à 12H00** et de **14H00 à 17H30** tous les jours sauf :

- **AUBAIS : fermeture le Mardi** ainsi que le dimanche et les jours fériés
- **UCHAUD : fermeture le Lundi** ainsi que le dimanche et les jours fériés
- **VESTRIC : fermeture le Vendredi** ainsi que le dimanche et les jours fériés

Les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre écoute pour toute demande.

Distribution de masques

La distribution de masques s'effectue en mairie jusqu'au 5 juin 2020.

Les personnes vulnérables doivent se faire connaître pour une distribution à domicile.